



n°4 - Mars 2018

# Le Trait d'Union

Lettre d'information de l'Union Départementale  
des Sapeurs-Pompiers de la Savoie



## Le mot du Président

Chères adhérentes,  
Chers adhérents,



L'actualité du mois dernier a été marquée par l'arrêt de la CJUE qui a suscité de nombreuses interrogations (voir ci-contre).

Même s'il ne faut pas s'affoler, il convient d'être très vigilant et de mobiliser nos élus nationaux pour qu'ils prennent la mesure du risque qui pèse sur le volontariat et à travers lui sur notre réponse opérationnelle. Je sais que la FNSPF entre autre, est très active sur ce dossier et devra fortement peser pour qu'une solution adaptée soit trouvée au plus haut niveau.

Concernant l'Union Départementale, je vous faisais part dans ce même édito, l'automne dernier, de mon optimisme quant aux divers sujets sensibles du moment. Je peux vous dire qu'aujourd'hui l'apaisement est de mise, notamment avec les membres de la musique départementale. Par ailleurs le recrutement en CDI de Patricia, notre nouvelle assistante, va permettre de poursuivre le travail et l'évolution commencés au niveau du secrétariat.

Côté finances, les commissaires aux comptes ont débuté leur contrôle. Je leur fais toute confiance pour « éplucher » consciencieusement les recettes et surtout les dépenses de l'année 2017 afin d'apporter toute la transparence et la sérénité indispensable au bon fonctionnement de notre association, surtout après les difficultés passées.

Sans être encore à notre « rythme de croisière », je crois que nous pouvons, après presque deux années de travail en profondeur (finances, règlements, communication...), commencer à envisager sereinement l'avenir que nous devons construire avec vous tous.

Je voulais aussi saluer ici certains de nos adhérents qui viennent de faire valoir leurs droits à la retraite après une belle carrière et qui auront marqué le SDIS de leur empreinte. Bon vent à Pierre Boucly, Renaud Duverney-Pret, Bernard Rosset dit « Coppi », et également à Jean-Marie Carotte qui a mis fin à sa carrière professionnelle mais va rester SPV encore quelques temps et surtout encore plus actif à la tête de la commission secourisme de l'UDSP.

Lieutenant-colonel Pascal BOJUC  
Président de l'UDSP73

## Rencontres avec les amicales et sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers

Toujours dans un souci d'être au plus près de vos préoccupations, de vous apporter un maximum d'informations pour la bonne gestion de vos amicales ou sections, et de répondre à vos questions sur le rôle et les missions de l'union départementale, nous avons programmé, comme au printemps 2017, une série de rencontres sur l'ensemble du territoire :

- le 03 avril : CS Aiguebelle à 19h 30
- le 12 avril : CS Yenne à 18h 30
- le 19 avril : CS Ugine à 18h 30
- le 24 avril : CS La Rochette à 18h 30
- le 03 mai : CSP Aix les Bains à 18h 30
- le 17 mai : CS Aime à 18h 30

Ces réunions, animées par les vice présidents, sont bien évidemment ouvertes à tous.

## CJUE : Activités de SPV assimilées à du temps de travail?

Un arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne, pour une affaire opposant la ville de Nivelles (Belgique) et Rudy Matzak sapeur-pompier volontaire est intervenu le 21 février 2018 et suscite de nombreuses interrogations.

La CJUE considère en fait que « le temps de garde » (soit la « garde postée » au sens français du terme) doit être considéré comme du temps de travail.

Elle considère aussi que la totalité du « temps d'astreinte » peut être qualifiée de temps de travail, lorsque les règles qui la régissent sont telles « qu'elles privent le sapeur-pompier de toute liberté de gestion de son temps personnel ». Dans l'affaire concernée, le règlement interne de la commune de Nivelles semble imposer au SPV de ne pas quitter son domicile et de se rendre à la caserne dans un délai de 8mn suivant l'appel.

A ce stade, se pose la question de la traduction de cet arrêt en droit français. En l'espèce, la CJUE répond à des questions d'interprétation posées par des juges belges pour une affaire précise. Il n'y a donc, pour l'instant, pas directement de menace à court terme pour notre modèle de secours français.

Toutefois, la lecture de cet arrêt indique les interprétations qui pourraient être trans-



posables aux sapeurs-pompiers volontaires français, induisant un véritable danger à moyen terme.

Forcément cette situation amène des inquiétudes et pourrait si « personne ne réagit » menacer à terme le modèle de secours français et de bon nombre de pays européens qui s'appuient en grande partie sur la ressource volontaire.

Une réponse politique forte de la part du gouvernement (ainsi que des autres gouvernements européens) semble indispensable et doit viser à exclure définitivement les volontaires du champ d'application de la directive européenne sur le temps de travail. Ce sujet devient un axe majeur des travaux en cours de la Mission Volontariat.

En lien avec le SDIS, l'UDSP a d'ores et déjà sensibilisé les élus du conseil d'administration du SDIS, Hervé Gaymard président du conseil départemental ainsi que les députés savoyards.

## Assemblée générale

### A VOS AGENDAS

Tous les adhérents sont conviés à l'assemblée générale 2018 de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Savoie qui se tiendra le

**Vendredi 25 mai  
à 18h30  
à Aiguebelle**

Trois commissaires aux comptes se sont proposés pour examiner les dépenses et recettes de l'UDSP73 pour l'année 2017 en vue du vote du budget lors de l'assemblée générale du 25 mai à Aiguebelle. L'ensemble des documents leur a été remis au début du mois de mars par le président.

Merci à Aurélie Bauer, Nicolas Thomas, et Benoît Flamand pour leur disponibilité et leur perspicacité dans cet exercice fastidieux.



Les locaux de l'Union Départementale se situent derrière le bâtiment de l'Etat Major du SDIS73

226 rue de la Perrodière - 73230 Saint Alban Leysse. Téléphone : 04 79 60 74 25. Mail : [udsp73@sdis73.fr](mailto:udsp73@sdis73.fr)

Ils sont ouverts du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 sauf le mercredi matin et le vendredi après 16h30

## La commission régionale à Aix les Bains avant le rassemblement régional en septembre

Chaque trimestre une réunion régionale des Anciens Sapeurs-Pompiers est organisée avec les délégués de



chaque département pour communiquer et débattre autour des informations régionales et fédérales. Jeudi 22 mars, 30 délégués représentant les 8 départements concernés se sont retrouvés à Aix les Bains. Ils ont notamment évoqué la journée de cohésion régionale qui aura lieu en Savoie le 4 septembre prochain, avec une promenade en bateau sur le Lac du Bourget, suivie d'un repas à la salle polyvalente de La Biolle. Retenez bien cette date car nous vous attendons nombreux. Des informations complémentaires vous seront transmises début mai.

## Une convention avec l'Ordre National du Mérite



Samedi 24 mars une convention entre l'Union Départementale et la section de Savoie de l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) a été signée dans les locaux du Conseil Départemental en présence du Préfet et du lieutenant-colonel Giordan, directeur départemental adjoint.

Cette convention a pour objet de valoriser les actions individuelles des Jeunes Sapeurs-Pompiers et des animateurs en utilisant comme vecteur privilégié le *Prix de l'Engagement Citoyen* organisé annuellement par l'ANMONM à l'échelon départemental et national.

Il est prévu aussi de valoriser les actions collectives des sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers dans les domaines du civisme et leur engagement au service de la population, à l'occasion d'événements forts, autant au niveau national que régional et départemental, tels que le rassemblement technique régional et départemental, les concours de manœuvre, ou toutes autres participations à diverses manifestations locales (téléthon...).

Les récompenses pourront être de plusieurs types : trophée, médaille, diplôme d'honneur ou lettre de félicitation, etc...

## 15 500 euros versés par les sapeurs-pompiers

Par un temps de tempête hivernale, une vingtaine d'organiseurs Sapeurs Pompiers a répondu présent pour la 31<sup>ème</sup> édition du Téléthon qui s'est tenue les 8 et 9 décembre 2017.

Grâce à toutes les manifestations organisées par les sapeurs-pompiers et JSP sur le département, nous avons pu rassembler la somme de 15 500 euros au profit de la recherche.

Nous souhaitons poursuivre en 2018 avec autant de dynamisme que de volonté pour aider les malades, et leur donner une lueur d'espoir et de bien être.

### Quelques chiffres :

- collecte nationale : 89.2 millions d'euros
- région Rhône Alpes Auvergne : 10.9 millions d'euros
- Savoie : 662 452 euros

Félicitations ! Merci à tous et rendez-vous les 7 et 8 décembre prochains.



## Rassemblement des parents ODP au Puy en Velay

Venus de toutes les régions de France, dont la Savoie, plus de 130 mamans et 2 papas, liés par le deuil, se sont retrouvés le week-end du 23 au 25 mars 2018, dans l'authenticité du Puy en Velay (43).

Accueil, qualité des conférences et ateliers, remarquable organisation de l'ODP : autant d'ingrédients qui ont permis aux familles de partager, d'évoluer, de se soutenir dans leur parcours propre à chacun.

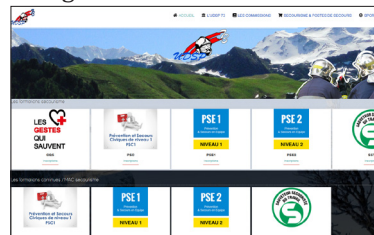


Jeudi 22 mars, les référents secourisme des UDSP des départements rhônalpins se sont retrouvés dans nos locaux pour une journée de partages et d'échanges sur le fonctionnement de leurs commissions et les évolutions règlementaires.

Si les participants n'étaient pas très nombreux, les discussions et mises en situation ont été très enrichissantes.

## Bienvenue sur [www.udsp73.fr](http://www.udsp73.fr)

Depuis début mars, le nouveau site internet de l'UDSP ([www.udsp73.fr](http://www.udsp73.fr)) est opérationnel et accessible. Il va notamment permettre de gérer en ligne les inscriptions aux formations de secourisme ou les demandes de DPS, mais également le suivi administratif des stages, des moniteurs ou des secouristes. Chaque commission, comme c'est déjà le cas pour les JSP, aura un espace dédié et sécurisé pour échanger, partager des documents, gérer ses agendas...



Ce site a été entièrement conçu par Lionel Bisval, membre de notre association, qui a également mis ses compétences au service des championnats de trek, permettant de gérer toutes les inscriptions en ligne. Un grand merci et bravo à lui.

**Cross national** : Bravo à nos sportifs qui se sont distingués au cross national qui se déroulait le 17 mars à Moirans, et notamment Lucie Bidault de Valloire qui se classe 3<sup>e</sup> et Delphine Coudurier 6<sup>e</sup> chez les séniors. Grâce à ces résultats l'équipe féminine savoyarde termine à la deuxième place nationale.

**Challenge Vol et Ski à Valmorel** : Les 14, 15 et 16 mars s'est déroulé le 4<sup>ème</sup> challenge sapeurs-pompiers vol et ski dans la station de Valmorel. Malgré une météo capricieuse surtout le jeudi, les concurrents ont pu effectuer 5 manches et une course d'orientation (le jeudi) sur le domaine skiable. Nos représentants savoyards, Kevin Ovion et Thomas Lemire se sont classés respectivement 8<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> sur 29 compétiteurs sapeurs-pompiers et 10 opens.

**Championnats de France de Trek** : Les inscriptions sont lancées pour les 16<sup>èmes</sup> Championnats de France de trek qui se dérouleront les 7 et 8 septembre à Saint Sorlin d'Arves en Maurienne. Contrairement au bruit qui court, les équipes savoyardes peuvent bien sûr participer. L'organisation aura également besoin de nombreux bénévoles avant, pendant et après la course. Vous pourrez vous inscrire dès le début du mois d'avril sur le site internet des championnats ([www.arvytrek2018.fr](http://www.arvytrek2018.fr)).

**Championnats de France de ski alpin** : La Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France a validé la candidature des sapeurs-pompiers de Valloire pour l'organisation des championnats de France de ski alpin 2019. Le comité d'organisation commence à se mettre en place. Fin mars, une première réunion sera l'occasion de présenter les objectifs au conseil d'administration de l'UDSP.